



Les impératifs de construction de ces filtres seront :

- Le média filtrant sera hydrophobe, composé de fibres de verre ultrafines et certifié inerte au développement microbien.

Les impératifs d'emballage de ces filtres seront :

- L'étiquette énergétique selon Eurovent 4/21 figurera clairement sur le carton de chaque filtre.
- Les filtres seront protégés par un sac hygiénique individuel (en plus du carton de transport) pour le stockage et le transport éventuel en zone propre.

HI-FLO PROSAFE

Filtres Hi-Flo ProSafe

Les CTAs de typeseront équipées de filtres à poches en cadre plastique et média en fibres de verre pour une efficacité maintenue dans le temps.

Le fournisseur sera en mesure de présenter les certificats à jour :

1. Certificat EN779:2012 F7-F9 (laboratoire indépendant)
2. Certificat de classement au feu M à jour
3. Classement énergétique selon Eurovent 4/21, de préférence A ou A+
4. Certificats ISO846 et VDI6022 pour le non développement microbien
5. Aptitude au contact alimentaire certifiée selon EC1935:2004

Dans un souci de traçabilité, les certificats doivent être accessibles à tout moment sur une plateforme au choix du fournisseur.

Ils seront de type Hi-Flo ProSafe de marque Camfil ou équivalent.